

Compte-rendu de réunion du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N du 28 janvier 2019 à 20h30

Présents : VIOUGEAS Jean-Louis, Maire.

LUYTON Jacques, PEYTEL Jean-Jacques, VINCENT Jean-Noël, adjoints.

ARGAUD Laurent, BOURDIN Ghislaine, DESCHAMPS Alain, FROMENTOUX Isabelle, GONNET Marissa, HEYDEL-GRILLERE Laurence, PREZEL Daniel, SYLVESTRE Vincent
Conseillers Municipaux.

Absent excusé : COSTEROUSSE Julien

Absents : BERLANDI Jacques -DODIN Boris

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques.

Convocation le 21 janvier 2019

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

Délibérations :

1. Sollicitation du fonds de concours d'Arche Agglo pour les travaux d'aménagement piéton de la RD 222.

Le conseil décide à l'unanimité de solliciter 20000 € auprès du fonds de concours d'Arche Agglo.

2. Prise en charge des frais de transport pour les séances au centre aquatique LINAÉ par les scolaires de Glun.

Le conseil décide à l'unanimité de prendre en charge le transport des scolaires de l'Ecole St Pierre au centre aquatique Linae.

3. Avis sur le PLU de St Romain de Lerps.

Le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable.

4. Schéma de mutualisation Arche Agglo.

Le conseil donne un avis FAVORABLE au schéma de mutualisation.

Et fait part néanmoins de sa forte inquiétude quant à la constante augmentation de la masse salariale de la Communauté d'Agglomération qui n'engendre aucune diminution de coût et ne crée pas de services supplémentaires pour les communes.

5. Projet d'acquisition de terrain.

Le conseil autorise M. le Maire à faire connaître aux propriétaires de la parcelle B653 que la commune est intéressée par ce terrain.

6. Devis acquisition de tables.

Le conseil valide un devis de 1847€78 HT pour l'acquisition de 11 tables.

Informations diverses :

- **Eclairage public :**

Le maire informe le conseil des modalités et contraintes pour une réflexion sur la pollution nocturne des éclairages publics (possibilité de plages horaires d'extinction).

- **Schéma d'assainissement :**

Dossier en cours de finalisation pour validation.

- **Compostage organique :**

Des réflexions sont en cours sur des actions en faveur de l'environnement.

- **Nettoyage de printemps :**

Prévu le samedi 23 mars 2019 et une journée arrachage de l'ambrosie le 15 juin.

- **Réflexion sur des travaux à envisager pour la salle des fêtes :**

Fin de la séance à 22h00